

(A)

(N° 38.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1871-1872.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1872.

*(Voir le N° 97, session de 1870-1871 et le N° 77, session de 1871-1872
de la Chambre des Représentants.)*

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1872, à la somme de quatre millions trois cent vingt-trois mille huit cent soixante-dix francs, trente centimes (fr. 4,323,870 30 c^s), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1871, resteront disponibles sur les articles 23, 27 et 28, pourront être transférés au Budget de 1872.

Bruxelles, le 7 mars 1872.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) THIBAUT.*

*Les Secrétaires,
(Signé) ED. WOUTERS,
HAGEMANS.*

(2)

Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1872.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000	»	238,200
2	— du personnel des bureaux	158,200	»	
3	Matériel	56,000	»	
4	Fonds secrets	13,000	»	
5	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des im- putations sur d'autres articles.	10,000	»	
CHAPITRE II.				
LÉGATIONS.				
Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.				
6	Autriche-Hongrie	71,000	»	740,803 30
6 ^{bis}	Bavière, Wurtemberg, Bade et Hesse Grand' Ducale.	»	10,833 30	
7	Brésil	30,000	»	
8	Chine et Japon	46,000	»	
9	Danemark, Suède et Norwége	20,000	»	
10	Espagne	30,000	»	
11	États-Unis	30,000	»	
12	France.	71,000	»	
13	Grande-Bretagne	71,000	»	
14	Italie	46,500	»	
15	Pays-Bas	46,500	»	
16	Portugal	20,000	»	
17	Prusse et Empire d'Allemagne	71,000	»	
18	Rome.	26,000	»	
19	Russie.	71,000	»	
20	Turquie.	52,970	»	
21	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation	27,000	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
22	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.	254,050 »	»	254,050 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
25	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	70,800 »	»	70,500 »
	CHAPITRE V.			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
24	Perception des droits de chancellerie, { Personnel .	8,240 »	»	100,370 »
25	à Paris { Frais divers.	560 »	»	
26	Traitement d'un drogman et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient . . .	18,150 »	»	
27	Frais de correspondance de l'administration cen- trale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	75,620 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
28	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget .	47,000 »	»	47,000 »
	CHAPITRE VII.			
	COMMERCE, NAVIGATION.			
29	Chambres de commerce	16,000 »	»	83,800 »
30	Frais divers et encouragements au commerce . .	42,800 »	»	
31	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers; remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux. (<i>Credit non limitatif</i>).	25,000 »	»	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE VIII.			
	MARINE.			
	<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Construc- tions et réparations maritimes.</i>			
32	Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux 2/3 de solde, en non-activité et non remplacé.	379,586	,	
	<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>			
33	Personnel	27,072	,	
	<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants, service de remorque et sauvetage.</i>			
34	Personnel. — Traitements d'activité et de disponi- bilité	199,266	,	
	<i>Police maritime.</i>			
35	Personnel. — Traitement	42,094	,	
	<i>Écoles de navigation.</i>			2,800,847
36	Personnel	19,380	,	
	<i>Pêche maritime.</i>			
37	Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins.	52,945	,	
	<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>			
38	Remises à divers agents du service des malles- postes, du pilotage et de la police maritime et vacations aux sauveteurs. (Crédit non limitatif.)	900,000	,	
39	Dépenses diverses	1,015,104	165,400	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Pensions, secours et créances arriérées.</i>			
40	Premier terme des pensions à accorder éventuel- lement.	2,300 »	»	8,300 »
41	Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans nomination, à leurs veuves ou en- fants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	3,000 »	»	
42	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent . . .	3,000 »	»	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES fr.	4,147,637 »	176,233 30	4,323,870 30